

et Rémy Broutière dit Des Roziers, comédiens de Son Altesse Royale, ratifient et homologuent les actes passés la veille. Cette ratification est passée au domicile du sieur Pinel; parmi les témoins figure un sieur Claude Bouvet, « compaignon tailleur d'habitz » (1).

A la fin de la même année 1649, le 18 décembre, Philibert Dagalier donne quittance aux comédiens de Son Altesse Royale et associés susdits, étant de présent en cette ville de Lyon, de l'obligation du 21 mars (2).

Ces documents notariés, joints aux actes de Jean-Jacques Le Rebe (1<sup>er</sup> février 1644) et de Jeanne-Françoise Sequier de Corceteus (7 décembre 1649), publiés par M. Brouchoud (3), complètent la liste des comédiens fixés à Lyon de 1644 à 1649; ils viennent encore à l'appui de la remarque faite par l'auteur des *Origines du Théâtre de Lyon* sur « la conformité d'habitudes et la grande camaraderie qui unissaient les comédiens et les maîtres tailleurs d'habits » (4). Claude Cotier dit Montblanc, tailleur d'habits, chez lequel Mitallat et La Barre élisent leur domicile, figure déjà en 1644 au baptême de Jean-Jacques Rebe dont Jeanne de Roncere, femme de Mitallat, est marraine, et le lendemain c'est encore un compaignon tailleur d'habits qui sert de témoin aux comédiens du duc d'Orléans. Cette camaraderie ne devait pas exister seulement à Lyon, et on pourrait sans doute la suivre jusqu'à Paris où, le 24 avril 1672, le tailleur ordinaire des ballets du Roi, Jean Baraillon, épousait la sœur de la comédienne M<sup>lle</sup> de Brie (5).

(1) *Minutes Guyon*, f<sup>o</sup> 537 verso.

(2) *Minutes Guyon*, f<sup>o</sup> 555 verso.

(3) *Pages 50 et 51.*

(4) *Page 58.*

(5) *Histoire de Molière*, par M. Taschereau, 3<sup>e</sup> édit., 1844, in-12, p. 219.